



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 14

Votants: 0

**Convocation le :
27/01/2023**

Séance du jeudi 02 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le deux février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARECHAL Jacques, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, MEYNIEL Catherine, BAROU Guy, MEFTAH Pascal, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

Représentés : PEYCELON Guillaume par MAY Michelle

Absents et Excuses :

Secrétaire de séance : JAY Daniel

Objet de la délibération :

**DEMANDE DE
SUBVENTION A LA
FEDERATION
FRANCAISE DE
FOOTBALL POUR LE
CHANGEMENT DU
GRILLAGE AUTOUR
DU STADE
DE_2023_005**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité, pour la commune, d'entretenir ses équipements sportifs

Considérant l'état du grillage entourant le stade Dupuy Drouot

Robert JOANIN rappelle à l'assemblée délibérante le projet de changement du grillage autour du stade de football.

Il convient de délibérer afin d'approuver le lancement de l'opération, les modalités de financement et d'autoriser Madame le Maire à demander une subvention à la Fédération Française de Football dans le cadre de ce projet.

Le montant total de l'opération est de 34 486 € HT

Ces travaux seront inscrits au budget 2023 de la commune en section d'investissement.

Le montant du soutien attendu de la Fédération Française de Football est de 10 405 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le lancement du projet de changement du grillage autour du stade de football, ainsi que les modalités de financement et autorise le Maire à effectuer cette demande de subvention.

Fait et délibéré

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Carine GANDREY

